



**Composition :** 140 g/kg oxychlorure  
+ 140 g/kg hydroxyde de cuivre

**Formulation :** Granulés à disperser dans l'eau (WG)

**DRE :** 6 heures en plein champ, 8 heures sous abri  
sans classement toxicologique

**Conditionnement :**



Culture	Cible	Dose	Nombre max. d'applications	DAR	BBCH	DVP	ZNT
Vigne*	Mildiou Black rot	2 kg/ ha	5 /an	21 jours	13/60	20 m (à partir de 3 applications)	20 m
	Mildiou Black rot	2,5 kg/ ha			60/83		50 m

\*Homologué sur Pommier, Poirier, Pêcher, Abricotier, Prunier, Cerisier, Noyer, Noisetier, Olivier, Kiwi, Concombre, Laitue, Melon, Oignon, Ail, Tomate (se reporter à l'étiquette du produit pour l'ensemble des cultures / cibles homologuées).

**Evoram<sup>▼</sup>** associe 2 types de cuivre (Hydroxyde et Oxychlorure) aux propriétés complémentaires pour former une solution innovante et brevetée capable de combiner les avantages des différentes formes chimiques du cuivre en un seul produit.



	Evoram <sup>▼</sup>	Hydroxyde	Oxychlorure	Bouillie bordelaise	Oxyde cuivreux	Sulfate tribasique
Efficacité à faible dose	+++	+++	++	+	++	++
Action rapide	+++	+++	++	++	+	++
Persistance d'action	+++	++	+++	++	+++	++
Sélectivité	+++	++	+++	+++	++	+++

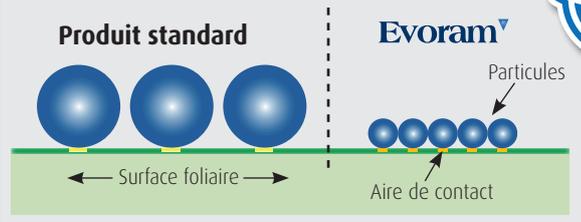
**Formulation qui combine les avantages d'un liquide (confort de préparation) et ceux des granulés (stockage, gel...).**

Dispersibilité du produit dans l'eau accrue = mise en suspension immédiate.



Dispersibilité en 5 sec

# POSITIONNEMENT ET BÉNÉFICES



Paramètre	Fluid Bed	Extrusion	Spray Drying
Température (C°)	> 70	40	> 70
Forme	Sphérique	Bâtonnet	Sphérique
Taille	Uniforme	Variable	Variable

Optimisation de la surface d'échange avec le tissu végétal (effet de film protecteur).

Augmentation de l'adhésivité des particules de cuivre aux cires cuticulaires pour assurer une couverture maximale (meilleure résistance au lessivage et plus grande persistance d'action).



## Evoram → ses bénéfices

- ✓ Action immédiate et prolongée
- ✓ Efficacité et sélectivité
- ✓ Excellent pouvoir couvrant
- ✓ Formulation optimisée
- ✓ Sécurité applicateur : absence de poussière
- ✓ Peu ou pas de résidus en cuve
- ✓ Facilité d'utilisation 1kg = 1L



Il est recommandé d'appliquer rang par rang et face par face afin d'obtenir une meilleure efficacité.

Le délai de renouvellement doit être adapté en fonction de la pousse de la culture, du volume de végétation, de la pression parasitaire et de la sensibilité du cépage, en tenant compte de :

- La règle des 20 : renouveler l'application après 20 mm de pluie ou 20 cm de pousse,
- Respecter un délai minimum de 8 jours entre 2 applications.

\* Pour renforcer l'efficacité sur black rot, le produit doit être associé à un produit présentant une efficacité sur black rot.

ATTENTION  - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. - H332 Nocif par inhalation. EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**GOWAN France SAS** - 5, rue du Gué - 77139 Puisieux SAS au capital de 50 000 € - RCS de Meaux - SIRET 520 833 054 00015 Tél. : 01 64 36 61 61 - Fax : 01 60 44 70 61 - [www.gowanco.fr](http://www.gowanco.fr). N° d'agrément IF01800 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

**Evoram®** - AMM N° 2180670. Composition 140 g/kg oxychlorure de cuivre + 140 g/kg Hydroxyde de cuivre. P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P261 : Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe 1 : Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg Cu/ha. SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres en bordure des points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres pour les usages en arboriculture en limitant à 2 applications par an pour les doses inférieures ou égales à 560 g Cu/ha, et à 1 application par an pour les doses supérieures et pour l'usage vigne pour 5 applications par an à la dose de 700 g Cu/ha. SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres en bordure des points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres pour tous les usages en sur cultures légumières, et sur vigne pour 3 applications à la dose de 560 g Cu/ha. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit.

Ce document présente les informations et classements connus à la date de publication de novembre 2023. Ceux-ci peuvent évoluer ultérieurement. Vérifiez ces informations sur les bases de données professionnelles. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Les fiches de données de sécurité de nos produits sont disponibles sur : [www.quickids.com](http://www.quickids.com). Concernant les usages autorisés, les doses et les restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**